CHASSIS – CABINE (Suite)

MAXI : 7100 Kg AV et 10500 / 10500 Kg AR.

		40 CN	40 CC	40 CE	45 CN	45 CC	45 CE	50 CN	50 CC	50 CE	55 CN	55 CC	55 CE	60 CN	60 CC	60 CE
2.13.1.	Distance Mini	0,10	0,07	0,05	0,10	0,07	0,05	0,11	0,07	0,05	0,11	0,08	0,05	0,12	0,08	0,05
2.13.2.	Distance Maxi	0,59	0,57	0,55	0,65	0,63	0,61	0,72	0,69	0,67	0,80	0,76	0,74	0,86	0,83	0,80
2.14.	**Distance Mini d'entrée de carrosserie (4)**	0,63	1,06	1,06	0,63	1,06	1,06	0,63	1,06	1,06	0,63	1,06	1,06	0,63	1,06	1,06

(1) Ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipement. (2) A partir de l'axe du tandem AR. (3) Poids minimal imposé par le freinage. (4) A partir de l'essieu 1. tandem AR.

(5) Les centres de gravité sont calculés en fonction des charges maxi par essieu. Intervalle repéré par la projection verticale de ses distances extrêmes mesurées en avant de l'axe du

(6) 2,60 m uniquement pour les superstructures à parois épaisses conçues pour le transport de marchandises sous température dirigée.

NOTA : Pour les véhicules munis d'un ralentisseur (voir 7.9), il est admis de pouvoir :

a) Augmenter le PTC (2.1) et le PTR (2.2) d'une valeur égale au poids de ce ralentisseur, des accessoires et ferrures nécessaires à son montage et à son fonctionnement, et ce, dans la limite des 500 kg.

b) Augmenter la charge maximale admissible sur les essieux 2 et 3 (2.4.2 et 2.4.3) dans la limite des 400 kg.

3. MOTEUR

		A0	A1	A2	A3						
	Versions										
3.1.	**Dénomination et marquage moteur** :	XE 250 C1	XE 280 C1	XE 315 C1	XE 355 C1						
3.2.	**Description générale** :	Moteur à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin. Suralimenté avec air d'admission refroidi (échangeur air - air) après turbocompresseur entraîné par les gaz d'échappement.									
3.2.1.	Genre :	Diesel									
3.2.2.	Cycle :	4									
3.2.3.	Nombre de temps :	6, en ligne.									
3.3.	**Nombre et disposition des cylindres** :										
3.4.	**Dimensions** :										
3.4.1.	Alésage (mm) :	130									
3.4.2.	Course (mm) :	158									
3.4.3.	Cylindrée (cm^3) :	12580									
3.5.	**Rapport volumétrique de compression** :	17,4 ± 0,5 : 1									
3.6.	**Puissance maximale (KW CEE)** :	250	280	315	355						
3.7.	**Régime de puissance maximale (tr/mn)** :	1900	1900	1900	1900						
3.8.	**Couple maximal (m.daN CEE)** :	160	175	195	210						
3.9.	**Régime de couple maximal (tr/mn)** :	1000 à 1450	1000 à 1500	1000 à 1500	1050 à 1500						
3.10.	**Régime de rotation maximal (tr/mn)** :	2200	2200	2200	2300						
3.11.	**Carburant utilisé** :	Gazole									
3.12.	**Réservoir de carburant** :										
3.12.1.	Emplacement :	A droite									
3.12.2.	Capacité (L) :	Série 430	Option 340	570	620	750	870	270	450	500	600
3.12.3.	Poids du réservoir plein (kg) * :	430	350	560	600	740	840	280	440	490	580
3.12.1.	Emplacement :	A gauche									
3.12.2.	Capacité (L) :	Option 240	340	430	570	620	200	270	450	500	600
3.12.3.	Poids du réservoir plein (kg) * :	260	350	430	560	600	220	280	440	490	580
3.13.	**Mode d'alimentation du moteur** :	Par pompes unitaires et injecteurs à commande électronique.									
3.14.	**Type de filtre à air** :	Sec									
3.15.	**Allumage** :	Par compression.									
3.16.	**Tension d'alimentation des circuits électriques (volts)** :	24									
3.17.	**Dispositif d'antiparasitage** :	Non.									
3.18.	**Refroidissement du moteur** :	Par circulation d'eau forcée et radiateur avec ventilateur débrayable.									
3.19.	**Nombre de silencieux d'échappement** :	1									
3.20.	**Niveau sonore au point fixe** :										
3.20.1.	Valeur du niveau sonore (dBA) :							A0 / A1 / A2 / A3			
		Sortie latérale :						88			
		Sortie surélevée :						88			
		Sortie centrale :						88			
3.20.2.	Régime de rotation correspondant (tr/mn) :							1425			
3.20.3.	Position de la sortie d'échappement :	Sortie d'échappement latérale côté gauche, surélevée derrière cabine ou centrale dirigée vers le bas.									
3.21.	**Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption** :	Plaque fixée sur le collecteur côté gauche.									

* (Le poids du réservoir de série est inclus au point 2.8).

Après carrossage, il sera vérifié qu'il n'existe pas de partie coupante ou saillante à proximité du réservoir.

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

4.1. Type de boîte de vitesses :

I / Boîte de vitesses mécanique synchronisée à 16 rapports AV et 2 marches AR.

En option :

II, III ou IV / Boîte de vitesses mécanique synchronisée à 16 rapports AV et 2 marches AR.

4.1.1. Emplacement du levier de commande : Au plancher.

4.2. Type d'embrayage : Monodisque à sec.

4.2.1. Mode de commande : Commande hydraulique et assistance pneumatique.

4.3. Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : Arbres de transmission à joints de cardans, couple conique, réduction épicycloïdale dans les moyeux.

4.4. Démultiplication de la transmission :

4.4.1. Dimensions et circonférences de roulement des pneumatiques de référence : 13 R 22.5 : 3428 mm.

4.4.2. Démultiplication et vitesses à 1000 tr/mn : Les rapports de boîte et de pont sont donnés comme le quotient de la vitesse de rotation d'entrée sur la vitesse de rotation de sortie.

4.4.2.1. Boîte I :

Combinaison des vitesses	Rapports de la boîte	Rapport du pont	Démultiplications Totales	Vitesses à 1000 tr/mn (en km/h)
1 P	13,80	4,49 : 1	61,96	3,32
1 G	11,54	Options :	51,81	3,97
2 P	9,49	4,05	42,61	4,83
2 G	7,93	4,88	35,61	5,78
3 P	6,53	5,48	29,32	7,02
3 G	5,46		24,52	8,39
4 P	4,57		20,52	10,02
4 G	3,82		17,15	11,99
5 P	3,02		13,56	15,17
5 G	2,53		11,36	18,11
6 P	2,08		9,34	22,02
6 G	1,74		7,81	26,33
7 P	1,43		6,42	32,03
7 G	1,20		5,39	38,17
8 P	1,00		4,49	45,81
8 G	0,84		3,77	54,53
AR P	12,92		58,01	3,55
AR G	10,80		48,49	4,24

4.4.2.2. Démultiplication des boîtes en option :

Combinaison des vitesses		1	2	3	4	5	6	7	8	AR
Boîte II	P	13,86	9,52	6,56	4,58	3,02	2,08	1,43	1,00	12,97
	G	11,59	7,96	5,48	3,83	2,53	1,74	1,20	0,84	10,85
Boîte III	P	13,80	9,59	6,81	4,58	3,01	2,09	1,49	1,00	13,17
	G	11,55	8,02	5,70	3,84	2,52	1,75	1,24	0,84	11,03
Boîte IV	P	13,74	9,55	6,78	4,57	3,01	2,09	1,49	1,00	13,12
	G	11,51	7,99	5,68	3,82	2,52	1,75	1,24	0,84	10,96
		Rapport de pont : 4,49			En option : 4,05 - 4,88 - 5,48					

4.5. Vitesse maximale : Assurée par le limiteur de vitesse.

4.6. Indicateur de vitesse : Oui.

4.7. Compteur kilométrique : Oui.

4.8. Chronotachygraphe : Oui, sauf réglementation spécifique.

4.9. Limiteur de vitesse : Oui, réglé à 85 km/h.

5. SUSPENSION

5.1. Avant : Essieu rigide avec 2 ressorts à lames, 2 amortisseurs hydrauliques télescopiques et barre stabilisatrice.

Suspension mécanique sur les essieux 2 et 3 (essieux moteurs)

5.2. Arrière : Essieux 2 et 3 rigides guidés par 4 barres de réaction inférieures et 2 triangles supérieurs, 2 ressorts à lames.

5.2.1. Essieu moteur : Suspension ni pneumatique, ni équivalente à une suspension pneumatique.

6. DIRECTION

6.1. Type de direction : A vis et écrou à recirculation de billes. Assistance hydraulique. En cas de défaillance de l'assistance, la direction reste assurée mécaniquement.

6.2. Diamètre de braquage hors tout (m) :

Version	40	45	50	55	60
Diamètre	15,45	16,75	17,95	19,40	20,60

7. FREINAGE

7.1. Frein de service : A deux circuits pneumatiques agissant respectivement sur les 2 roues AV et les 4 roues AR (type I - I).

7.2. Répartiteur de freinage : Oui, l'effort de freinage sur les 4 roues AR est modulé en fonction de la charge sur les essieux AR et pilote une valve de régulation de puissance sur le circuit AV.

7.2.1. Dispositif anti - bloqueur des roues : Oui, de catégorie 1 (1 capteur par roue des essieux 1 et 3).

7.3. Frein de secours : Constitué par le dispositif du frein de stationnement.

7.4. Frein de stationnement : Par détente de ressorts agissant sur les essieux 1 et 3.

7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :

7.5.1. Frein de service : Air sous pression.

7.5.2. Frein de secours : Mécanique à ressorts sur les essieux 1 et 3.

7.5.3. Frein de stationnement : Mécanique à ressorts sur les essieux 1 et 3.

7.6. Assistance des freins :

7.6.1. Frein de service : Air sous pression.

7.6.2. Frein de secours : Non.

7.6.3. Frein de stationnement : Non.

7.7. Réservoir de fluide ou d'énergie :

1 réservoir de 36 l ou 40 l pour le circuit AV.

1 réservoir de 36 l ou 40 l et 1 de 20 l ou 25 l pour le circuit AR.

1 réservoir de 20 l pour le circuit remorque *.

En option, réservoirs de 144 l maxi. pour le circuit accessoires.

* Pour les porteurs - remorqueurs.

7.7.1. Mode d'alarme pour les défaillances :

a) Signal acoustique, voyant lumineux de couleur rouge au tableau de bord et manomètres.

b) Voyant lumineux de couleur jaune pour l'antiblocage.

7.7.2. Paramètre mesuré pour l'alarme :

a) Chute de pression d'air.

b) Défaillance de l'antiblocage.

7.7.3. Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme :

a) Actionnements successifs des commandes de frein.

b) Actionnement de la clé de contact à la mise en route.

7.8. Type de freins :

7.8.1. Frein de service :

7.8.1.1. Sur l'essieu 1 : A disques.

7.8.1.2. Sur l'essieu 2 : A tambours.

7.8.1.3. Sur l'essieu 3 : A tambours.

7.8.2. Frein de secours : A disques et tambours.

7.8.3. Frein de stationnement : A disques et tambours.

7.9. Ralentisseur :

7.9.1. Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai de type II bis : Frein sur échappement.

7.9.2. Dispositif ralentisseur permettant la majoration de poids prévue au nota du chapitre 2 : Sur demande. Electrique ou hydraulique agissant sur la transmission.

7.10. Circuit de freinage pour la remorque : Oui pour les porteurs : remorqueurs.

7.10.1. Commande séparée de freinage de la remorque : Non.

7.10.2. Dispositif de freinage automatique en cas de rupture d'attelage : Oui (en liaison avec le circuit de freinage de la remorque).

8. CARROSSERIE

8.1. Carrosserie : Châssis cabine.

8.2. Matériaux constituant la carrosserie : Métallique assemblée par soudure.

8.2.1. Toit ouvrant : Verre de sécurité. En option, métallique. Ouverture manuelle. En option, ouverture électrique.

8.3. Nombre de places assises : 2. En option, 3.

8.4. Sièges : 2 réglables (conducteur et passager). En option, 3ème siège fixe.

8.5. Nombre de portes : 2.

8.5.1. Fermetures : De sécurité à 2 positions.

8.6. Emplacement et mode d'ouverture des vitres : 1 vitre descendante sur chaque porte. Les autres vitres sont fixes.

8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :

8.7.1. Pare-brise : Verre feuilleté.

8.7.2. Vitres latérales : Verre de sécurité.

8.7.3. Vitres arrière : En option, verre de sécurité.

8.8. Equipement des places assises en ceintures de sécurité : 2 ceintures 3 points avec enrouleur pour les places latérales, 1 ceinture 2 points avec enrouleur à la place centrale.

8.9. Dispositif de protection latérale : Non (à installer lors du carrossage ; la fixation et la position du dispositif devront être constatées après carrossage).

8.10. Dispositif de protection contre l'encastrement : Non (équipement fourni sur demande ; ensemble indépendant constitué d'une traverse et de deux goussets à monter sous l'extrémité des longerons ; la fixation et la position du dispositif devront être constatées après carrossage).

8.11. Dispositif anti - projections :

8.11.1. Essieu 1 : Oui.

8.11.2. Essieux 2 et 3 : Non (la fixation et la position du dispositif anti projections devront être constatées après carrossage).

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.1. Feux de route : 2.

9.2. Feux de croisement : 2.

9.3. Feux de position avant : 2 incorporés aux feux de croisement.

9.3.1. Feux de position latéraux : Non (à installer lors du carrossage pour une longueur hors tout du véhicule de plus de 6 m ; la fixation et la position de ceux-ci devront être constatées après carrossage).

9.4. Feux rouges arrière : 2.

9.5. Indicateurs de changement de direction :

9.5.1. Avant : 2.

9.5.2. Arrière : 2 groupés avec les feux AR.

9.5.3. Latéraux : 2 indépendants.

9.6. Feux stop : 2 groupés avec les feux AR.

9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : 1 combiné avec le feu rouge gauche.

9.8. Dispositifs réfléchissants :

9.8.2. Arrière : 2 groupés avec les feux AR.

9.8.3. Latéraux : Incorporés aux feux de position latéraux.

9.9. Feux de détresse : Par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction.

9.10. Feux de marche arrière : 2 groupés avec les feux AR.

9.11. Feux de brouillard :

9.11.1. Avant : En option, 2 indépendants.

9.11.2. Arrière : 2 groupés avec les feux AR.

9.12. Feux d'encombrement :

9.12.1. Avant : 2 indépendants au-dessus du pare-brise.

9.12.2. Arrière : Non (à installer lors du carrossage).

9.13. Dispositif de signalisation complémentaire arrière : Non (à installer lors du carrossage).

9.14. Feux spéciaux : En option, 2 feux longue portée groupés avec les feux de brouillard AV.

10. DIVERS

10.1. Accessoires :

10.1.1. Essuie-glace : 2, à 2 vitesses et balayage intermittent.

10.1.2. Lave-glace : Oui.

10.1.3. Rétroviseurs : 2 extérieurs de part et d'autre de la cabine fixés sur les montants de porte. 1 rétroviseur à grand angle et 1 d'accostage situés à droite. En option, 1 rétroviseur à grand angle additionnel.

10.1.4. Avertisseur sonore : 1.

10.1.5. Dispositif antivol : Blocage de la direction et antidémarrage par transpondeur.

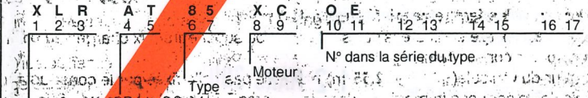
10.1.6. Extincteur : Non (à installer lors du carrossage).

10.2. Marques d'identité :

10.2.1. Emplacement de la plaque constructeur : Dans la cabine, sur le montant de la porte droite.

10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : Sur le longeron droit, au niveau de l'essieu AV.

10.2.3. Structure du numéro d'identification :



10.2.4. Le numéro d'identification commence à : XLRAT85XC0E570000

10.2.5. Identification du moteur : Sur le collecteur côté gauche.

11. VISITES TECHNIQUES

11.1. Emplacement de la plaque du correcteur : Dans la cabine, sur le montant de la porte gauche.

11.2. Pression déclarée par le constructeur (P2) : 8,6 b.

11.3. Pression de disjonction : 10,0 b.

11.4. Pression aux têtes d'accouplement :

11.4.1. A la tête d'alimentation (de couleur rouge) : 6,5 b à 8,5 b *.

11.4.2. A la tête de commande (de couleur jaune) : 6,5 b à 8,5 b *.

11.5. Longueur des bras de levier :

Essieu 1 :	Néant
Essieu 2 :	143 mm
Essieu 3 :	143 mm

11.6. Course maximale des actionneurs de frein : 64 mm.

11.7. Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation :

Inscription	Affectation
1	Circuit AR
2	Circuit AV
3 *	Circuit remorque *
4	Circuit accessoires

* Pour les porteurs - remorqueurs.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant accrédité du constructeur que le véhicule présenté comme prototype des véhicules genre **CAM - VASP** de marque **DAF** type **AT 86 NC** * Versions A0 + A1 – A2 – A3 (40, 45, 50, 55, 60) :
- livrés en châssis cabine satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule livré. Il devra être vérifié après montage de la carrosserie que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériels pris en application pour la catégorie du type de véhicule carrossé.

TRANSPORTS EXCEPTIONNELS DE MARCHANDISES, D'ENGINS, DE VEHICULES :

La réception de ce véhicule ne peut être interprétée comme une condition suffisante à l'octroi d'une autorisation de transports exceptionnels. Ce véhicule peut circuler sous couvert de l'autorisation spéciale prévue par l'article R.433-1 du Code de la Route dans les conditions de poids ci-après :
Poids total roulant autorisé : 80t

NOTA : Véhicule conforme aux limites du niveau A de la directive 2001/27/C.E.

Montlhéry, le 22 avril 2002

L'Ingénieur de l'Industrie
et des Mines

P. DEVIGNE

Vu et approuvé :
Enregistré sous le n° **AU-2146.98.04**
Fait à Paris, le 22 avril 2002
Pr. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche
et de l'Environnement d'Ile de France

Pr. le Chef de la Division Automobiles,
Métrologie et Appareils à Pression

Le Chef du Centre National
de Réception des Véhicules

D. LE POAC